

## Une absence temporaire ou un surcroît de travail, nous répondons présents

### EIG Execution



Ce service couvre par nos soins la prise en charge de tâches ponctuelles d'exploitation, pour vous aider à faire face à un surcroît de travail.

Le technicien mis à disposition effectue des tâches, telles que :

- la saisie des pièces d'achats,
- la saisie des variables de paye,
- la saisie des personnes en facturation ou en paye,
- la mise en place d'un régime de cotisations.

EIG Exécution vous permet de vous décharger des tâches multiples pour lesquelles vos ressources sont limitées.

Nos techniciens prennent le relais et accomplissent les travaux à votre place.



1 à 2 jours



700 € H.T / jour



Élaboration d'un contrat en fonction du volume à traiter et/ou au temps passé

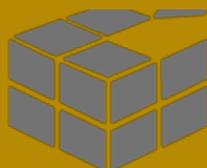


Le technicien mis à disposition effectue des tâches d'exploitation sous la directive du client.

La mission peut s'exécuter à distance.

## Des passerelles pour garantir la récupération de vos données

### EIG Data



Des outils de récupération de données ou «Passerelles» sont mis en oeuvre pour vous faciliter la reprise de vos historiques lors du démarrage d'une nouvelle solution.

Nos techniciens spécialistes et chefs de projet mettent à disposition des passerelles et assurent également le transfert de compétences.



Mise à disposition  
de passerelles



Etude selon  
spécificité logiciel



Élaboration d'un contrat,  
de reprise de données ou  
de mise à disposition de passerelles



- Conservation de l'historique de vos anciens logiciels
- Automatisation et réduction du temps de démarrage
- Réduction des erreurs de reprises

Phase de recettage et de vérification tout au long de la récupération de données.

## Nos experts sont à votre disposition

### EIG Expert



Ce service nous permet de nous substituer à vous pour réaliser des tâches complexes, ponctuelles ou occasionnelles d'exploitation ou de paramétrage, telles que :

- la matérialisation de vos contrats de travail ou documents relatifs à la sortie de vos salariés,
- la gestion de vos traitements de fin d'exercice tels que le paramétrage des nomenclatures,
- la gestion de la DSN (édition des charges, génération et transmission de la DSN),
- la gestion de fusion simple d'associations.

Cette mission est assurée par un technicien expert sous vos directives pour palier à un manque de temps ou de compétence technique.



1 à 5 jours maximum consécutifs ou planifiés



Sur la base de 900 € H.T / Jour



Élaboration d'un contrat de prestation



- Prise en charge de la mission.
- Intervention effectuée sur rendez-vous.
- Réalisation sur site ou à distance.

Possibilité d'intervenir avec une équipe de techniciens, par exemple dans le cadre d'une fusion. L'intervention est planifiée selon vos disponibilités.